

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KOULIKORO

Cercle de Kangaba

Commune urbaine de Karan

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE URBAINE DE KARAN

2008- 2012

Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali

à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM



Décembre 2007

PRESENTATION DE LA COMMUNE DE KARAN

I- Introduction :

La Commune Urbaine de Karan est l'une des neuf (9) communes qui composent le cercle de Kangaba. Celui-ci est situé au sud-ouest de la région administrative de Koulikoro. Il est limité au nord et à l'est par le cercle de Kati, au sud par le cercle de Yanfolila (Sikasso) et à l'ouest par la République de Guinée. La superficie est environ 4190 km². Il est occupé au nord par les plateaux mandingue et au sud par la plaine du fleuve Niger. Son climat est de type soudano guinéen avec une pluviométrie moyenne d'environ 1000 à 1200 mm par an sur une durée de 5 à 6 mois. Ce réseau hydrographique comprend le fleuve Niger et ses affluents : Sankarani et Fié ainsi qu'une multitude de marigots et rivières.

Le cercle de Kangaba est très favorable à l'agriculture et à l'élevage. La population qui compte environ 80105 habitants (C/f programme de développement du cercle de Kangaba, décembre 1999), a une tradition très vieille d'activité agricole et d'élevage. Elle se compose essentiellement de malinkés (agriculteurs). On y trouve en minorité des somonos, peulhs. La population est concentrée dans la vallée du Niger et 80% ont moins de 40 ans.

II- Traits physiques et Humains

A – Traits physiques :

1. Situation et Étendue :

Créée en 1996 suivant la loi n° 96-059/AN-RM du 04 Novembre 1996, la commune de Karan est située au nord est du cercle de Kangaba. Elle est limitée :

- À l'Est par la commune rurale de Bancoumana (35 km)
- L'ouest par la commune rurale de Benkady (18 km)
- Au sud par la commune rurale de Minidian (Kangaba 30 km)
- Au Nord par la commune rurale de Naréna (22 km). Elle est distante de Bamako de 95 km par itinéraire : Karan – Bancoumana – Bamako.

Avec une superficie totale de 138,12 Km² la commune Urbaine de Karan, administrativement est composée d'un seul village, quatre vingt (80) hameaux de culture environ et quatre (4) quartiers à savoir : Faragué – Bafé Landé – Karan – Centre.

Elle est la seule commune Urbaine dans le cercle et l'une des rares qui fonctionnent en milieu rural au Mali.

2. Le Relief :

Le relief est accidenté. Ainsi, on y rencontre des plateaux, des bas-fonds et des plaines.

Les plateaux accidentés se situant au Nord-Ouest augmentent le nombre de terres incultivables.

- Les bas-fonds, propices aux rizicultures sont parsemés dans la Commune et rendent souvent impraticables Certaines pistes pendant les périodes de hautes eaux.
- Les plaines, sollicitées par les agriculteurs à cause de l'actuel déficit hydraulique.

On retrouve dans la Commune trois types de sols : gravillonnaires (plateaux collines), sableno-argileux (plaines) et les sols argileux (bas-fonds).

La particularité est q'on rencontre presque dans tous les secteurs de développement les mêmes types de sols.

3.- Climat et Hydrographie :

Le climat est de type soudano Guinéen avec une précipitation abondante variant entre 800 et 1200 mm pendant la saison pluvieuse qui dure de Mai à Octobre.

La saison sèche se subdivise en période froide et en période chaude au cours de laquelle on peut enregistrer suivant une température de l'ordre de 38^{0c}.

Le couvert végétal est la savane boisée de forêts naturelles souvent touffues avec de hautes herbes.

L'exploitation forestière n'est pas développée. Les réserves de cascades au niveau des montagnes regorgent une faune assez diversifiée (biche, panthère, lion, porc-épic, phacochère, gros serpents etc...)

La commune n'est pas traversée par un fleuve. Cependant, une multitude de marigots, mares, rivière est à noter.

B. Traits Humains

Avec une population de 5758 habitants selon le RACE (Recensement Administratif à caractère Électoral, 2001), la commune dispose d'une densité de 41,6 hbts/km²

Cette population est composée de 95% de malinkés (agriculteurs). Cependant, on y rencontre une minorité de peulhs, Bamanans, Somonos, Sarakolés, dogons, Bozos etc...

III. Les activités économiques

Elles sont basées essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat.

A- **L'Agriculture** : elle est la principale activité dans la commune et occupe près de 95% de la population. Agraire, la population pratique un commerce assez fructueux. Ces échanges ont eu lieu autour de différentes spéculations :

- Cultures vivrières = mil – maïs – sorgho – riz – haricot
- Cultures industrielles = coton, arachide
- Cultures de tubercules = manioc, ignames, patates
- Cultures de maraîchage = tomate – oignons – goyave, gombo.

En plus de ces activités, la majorité des populations entretient de grandes plantations de bananes, mangues et d'oranges.

La végétation étant favorable à toutes les cultures, on y rencontre beaucoup d'arbres fruitiers dont les cueillettes rentrent dans la vie économique des populations,

surtout les femmes. A ce niveau, nous avons le néré dont les graines donnent du "Soumbala" (Condiments de base), le karité dont les fruits donnent du beurre, les "Zabans" utilisés pour faire des boissons, le raisin sauvage etc...

Nombreuses sont les femmes qui vivent de façon informelle des revenus de ces produits de cueillette.

B. – L'Élevage :

C'est la deuxième activité économique après l'agriculture. Les éleveurs sont principalement des peulhs transhumants et quelques peulhs résidents.

Les autochtones, également s'y consacrent comme activité secondaire.

Ainsi, le cheptel comprend : les bovins (4607 têtes), ovins (9.256 têtes), caprins, volailles

C.- Pêche

Elle est pratiquée par la population comme partie de loisirs. Les mares et marigots sont alimentés par des eaux de ruissellement des pluies.

D. – L'Artisanat

L'artisanat n'est pas développé dans la commune. Pratiqué par des gens qui sont du reste sont agriculteurs, il demeure une activité marginale.

VI- POTENTIALITES DE LA COMMUNE

A – Ressources Naturelles.

La Commune Urbaine de Karan recèle d'énormes potentialités naturelles.

Les terres très fertiles s'étendent plus que sur toute l'étendue de la Commune : Faragué – Landé – Bafé – Karan centre. Les cultures vivrières et la rente sont développées.

On retrouve des cours d'eau au bord desquels existent des plantations de bananes, d'oranges et de bananes. Il y a également, des plaines favorable à la culture du riz et des plantes fruitières. Elles sont alimentées par divers marigots et mares.

Ceux ci sont alimentés par des eaux de ruissellement et des pluies mais tarissent pendant la saison sèche. Ils servent à alimenter les plaines pour la riziculture saisonnière, l'abreuvoir pour les animaux la rem enté des nappes phréatiques, des puits pour le maraîchage et la consommation en eau du village.

Il existe également des pompes manuelles dans tous les quartiers de la commune. Elles sont gérées par des comités villageois.

Des arbres fruitiers entrant dans l'alimentation de tous les jours existent : Néré, Karité, les Lianes (Zabans), raisin sauvage etc...

Parmi ceux-ci les plus protégés sont le Karité et le Néré très prisés en raison de leur importance dans la vie alimentaire et commerciale.

Quant au "Zaban", il est laissé à la merci de la faune (singes) etc...

Les bois de service : Véné, Termina Lia, Diospyros, saw, Daniela, Ficus Afrormosia, Rafia, Bambou.

Des sites touristiques riches en enseignement existent : Couroudji, Kamabolo etc...

B. Ressources Humaines :

Une population beaucoup plus stable, fondement d'une main d'œuvre agricole importante dans la commune. L'exode saisonnier concerne les jeunes filles qui partent pour Bamako à la recherche des ustensiles de ménage avant leur mariage, et les garçons pour Bamako, Kita, Fana etc... afin d'épauler leur famille pendant la période dite sèche où les activités agricoles sont beaucoup ralenties.

Des associations d'entraide telles que les tons des jeunes, ceux des femmes, des camarades d'âge pour les jeunes garçons sont importantes surtout dans les travaux champêtres et les travaux d'intérêt public de façon générale dans la commune (routes, main d'œuvre sur les grands chantiers etc...).

Il existe également des associations :

- Confessionnelles telles que l'AMUPI, le ton des chasseurs
- Économiques, éducatives, culturelles et sociales : comité de gestion des points d'eau, le bureau SYCOV, le Ton des maraîchers, les associations villageoises (AV).

Les associations villageoises connues sous l'appellation de l'AV sont des structures de la C.M.D.T. mises en place dans les communes. Elles ont pour objectif la vulgarisation des techniques agricoles auprès des paysans, de la commercialisation des produits de rente au non de la C.M.D.T. en place.

La commune dispose :

- D'un agent vétérinaire étatique avec résidence Naréna (ex-arrondissement). Il assure la couverture sanitaire des animaux utilisés pour l'alimentation et la culture. C'est ce qui explique aujourd'hui la croissance de l'élevage bovin pour le commerce et la culture favorisés par le relief et la végétation.
- Un agent de l'OHVN qui a pour mission la vulgarisation des techniques agricoles
- Une école fondamentale publique à cycle complet plus onze (11) écoles communautaires
- Un CSCOM, composé d'un dispensaire et d'une maternité
- Bureaux administratifs pour la Mairie, un foyer des jeunes, un terrain de Football.

La commune coopère avec des intervenants comme : Plan- Mali – OHVN – GAD – PADI – ACODEP – PGP – MALI ENJEU etc...

L'encadrement est assuré par les services déconcentrés à savoir : la conservation de la Nature, la Santé, l'éducation, la réglementation et le contrôle, SLACAER etc....

La proximité de la commune de Bamako et de la frontière Guinéenne a apporté un brassage culturel assez positif caractérisé par l'éveil des mentalités et le souci du bien être socio sanitaire.

Pluviométrie des campagnes :

| Campagne | Hauteurs de pluies (mm) | Nbre de jours |
|----------|-------------------------|---------------|
| 2005 | 606,6 | 39 |
| 2006 | 906,6 | 47 |
| 2007 | 1 221,5 | 54 |

Données statistiques des campagnes :

| Cultures | Superficie (ha) | Production (kg/ha) | Production totale |
|----------|-----------------|--------------------|-------------------|
| Mil | 30 | 945 | 28 350 |
| Sorgho | 875 | 1 205 | 1 054 375 |
| Maïs | 795 | 2 500 | 1 987 500 |
| Total | 1700 | | 3 070 225 |

Niveau d'équipement :

| Bœufs de labour | Tracteur | Charrues | Multicultures | Semoirs | Charrettes | Appareils de traitement | |
|-----------------|----------|----------|---------------|---------|------------|-------------------------|------------|
| | | | | | | Insecticides | Herbicides |
| 624 | 1 | 255 | 156 | 97 | 132 | 185 | 46 |

Les étapes d'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire

Le présent Plan est élaboré en tenant compte de 4 concepts de la sécurité alimentaire à savoir :

- ✓ Disponibilité ;
- ✓ L'accessibilité ;
- ✓ Utilisation ;
- ✓ Stabilité.

C'est ainsi que quatre phases ont été adoptées pour l'élaboration des plans de sécurité alimentaire : à savoir

1) La phase de diagnostic :

La première phase consiste à l'établissement d'une situation de référence qui doit répondre à la question quelles sont les potentialités, les problèmes et les contraintes de la collectivité ? Cette étape se fera à travers une étude détaillée de la collectivité (milieu naturel, population, économie, environnement etc...).

2) La phase de concertation :

Elle consiste à analyser les problèmes et les contraintes identifiés auxquels le territoire est confronté. C'est également au cours de cette phase que les propositions de solutions sont faites avec l'ensemble des participants (élus, personnes ressources etc.)

3) La phase de planification/programmation :

Cette phase consiste à dégager les solutions aux problèmes identifiés, d'en faire une synthèse dans le but de formuler le plan de sécurité alimentaire de la collectivité.

4) La phase de validation :

Cette phase consiste à faire valider le plan de sécurité alimentaire par l'organe délibérant de la collectivité. Le plan ainsi validé devient l'instrument privilégié de travail et de référence pour les autorités de la collectivité concernée en matière de sécurité alimentaire.

Diagnostic de la commune de Karan

| Piliers | Atouts/ Potentialités | Contraintes/ Problèmes | Solutions proposées | Activités | Localisation | Indicateurs |
|---------------|--|---|---|--|-----------------------------|--|
| Disponibilité | --terres cultivables -Equipement des paysans -Ressources humaines Terres fertiles -Appuis techniques | Cherté des intrants agricoles | Subventionner les intrants | Transmission d'une demande de subvention à la Chambre Local d'Agriculture | Karan (Mairie) | Niveau d'exécution de la demande de subvention |
| | | | Vulgariser la fumure organique | Formation de 8 animateurs à la construction des fosses compostières. | Karan | Nbre d'animateurs |
| | | | | Formation des paysans à la construction des fosses compostières. | Les 4 quartiers | Nbre de paysans formés |
| | | | | Sensibilisation des paysans | Les 4 quartiers | Nbre de paysans sensibilisés |
| | | Aléa climatique (pluviométrie) | construire des retenues d'eau | Construction des retenues d'eau | Les 4 quartiers | Nbre de retenues d'eau construites |
| | | | Construire des petits barrages | Construction de petits barrages | Les 4 quartiers | Nbre de petit barrages construits |
| | | Manque d'intérêt des cultivateurs au profit des placers | Suspendre en des travaux dans les placers | Interdiction de la fréquentation des placers de Mai à Décembre | Karan | Durée d'interdiction des placers |
| | | Insuffisance de matériels agricoles | Doter les paysans en matériels agricoles | Achat de matériels agricoles | Les 4 quartiers | Nbre de paysans dotés en matériels agricoles |
| | | Divagation des animaux | Application de la convention agro-pastorale | Interdiction de la divagation des animaux | Les 4 quartiers | Nbre de divagations enregistrées |
| | | | | Construction d'une fourrière | Karan | Nbre de fourrière construits |
| Accessibilité | -Marché -Coopératives -Commerçants-Petit commerce -Artisanats | Mauvais état des routes | Améliorer l'état des routes | Réparation de 63 km de routes -Sokourani-Karan : 15 km -Karan-Bancoumana : 30 km -karan-Kéniéba : 18 km | -Landi -Faragué -Bafé | Nbre de km de routes réparées |
| | | Montants des crédits | Satisfaire la | Financement des activités des | Tous les | Nbre de sociétaires |

| Piliers | Atouts/ Potentialités | Contraintes/ Problèmes | Solutions proposées | Activités | Localisation | Indicateurs |
|---------------------------------------|--|---|--|--|--------------------|---|
| | -Foire hebdomadaire Soirées récréatives | insuffisants | demande des sociétaires | sociétaires | quartiers | satisfaits |
| | | Délabrement du foyer des jeunes | Créer un espace de divertissement | Construction du foyer des jeunes | Karan | Nbre de foyers des jeunes construits |
| Améliorer la Utilisation | | Délaissement du jardinage | Améliorer le jardinage | Sensibilisation et information accrue des jardiniers par émissions radio et tenues assemblées générales | Tous les quartiers | Nbre de jardiniers informés et sensibilisés sur le jardinage |
| | | Méconnaissance des valeurs nutritive | Informers les populations sur les aliments nutritifs | Sensibilisation et information des populations sur les aliments nutritifs par émissions radio et tenue assemblée générales | Tous les quartiers | Nbre de personnes sensibilisées et informées sur les aliments nutritifs |
| | | Faible production de la volaille | Améliorer l'élevage de la volaille | Création de sociétés coopérative de l'élevage de la volaille | Tous les quartiers | Nbre de coopérative créées |
| Formation des producteurs de volaille | Karan | | | Nbre de producteurs de volaille formés | | |
| Stabilité | -Greniers traditionnels -Magasins -Banques de céréales | Non sécurisation des greniers traditionnels | Améliorer les greniers traditionnels | Sensibilisation pour la construction de greniers améliorés (Emission radio) | Tous les quartiers | Nbre de greniers améliorés |
| | | Faible capacité des stockage des magasins | Augmenter la capacité de stockage des magasins | Construction de magasins d'une capacité de 20 tonnes | Tous les quartiers | Nbre de magasins de 20 tonnes construits |
| | | Mauvaise conservation des stocks | Traiter les stocks de céréales | Achat d'insecticides | Tous les quartiers | Quantité de stock traité |

Objectif global : assurer la sécurité alimentaire de la pop de la commune de Benkadi

| Objectif Global par pilier | Objectifs Spécifiques | Activités | Résultats attendus | Indicateurs | Localisation | Montant (en milliers) | Sources | | | Période | | | | |
|----------------------------------|--------------------------------|---|---|--|-----------------|-----------------------|---------|------|--------|---------|---|---|---|---|
| | | | | | | | Com. | Etat | Part. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Augmenter la production agricole | Subventionner les intrants | Transmission d'une demande de subvention à la Chambre Local d'Agriculture | les intrants sont subventionnés | Niveau d'exécution de la demande de subvention | Karan (Mairie) | 10 | 10 | | | x | | | | |
| | Vulgariser la fumure organique | Formation de 8 animateurs à la construction des fosses compostières. | 8 animateurs sont formés à la construction de fosses compostières | Nbre d'animateurs | Karan | 80 | | | 80 | x | | | | |
| | | Formation des paysans à la construction des fosses compostières. | Les paysans sont formés à la construction de fosses compostières | Nbre de paysans formés | Les 4 quartiers | 240 | 36 | | 204 | x | | x | | x |
| | | Sensibilisation des paysans | Les paysans sont sensibilisés à la construction de la fosse compostière | Nbre de paysans sensibilisés | Les 4 quartiers | 400 | 50 | | 350 | x | x | | | |
| | Construire des retenues d'eau | Construction des retenues d'eau | Des retenues d'eau sont construites | Nbre de retenues d'eau construites | Les 4 quartiers | 24 000 | 240 | | 23 760 | | x | | | |
| | Construire des petits barrages | Construction de petits barrages | Des petits barrages sont construits | Nbre de petits barrages construits | Les 4 quartiers | 48 000 | 4 800 | | 47 520 | | | x | | |

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|--|---|--|-----------------------------|--------|-------|------------------|---|---|---|---|---|
| | Suspendre en des travaux dans les placers | Interdiction de la fréquentation des placers de Mai à Décembre | Le placher est fermé de Mai à Décembre | Durée d'interdiction des placers | Karan | 500 | 50 | 450 | x | x | x | x | x |
| | Doter les paysans en matériels agricoles | Achat de matériels agricoles | Les paysans sont dotés en matériels agricoles | Nbre de paysans dotés en matériels agricoles | Les 4 quartiers | 20 000 | | 20 000 | x | x | x | x | |
| | Application de la convention agro-pastorale | Interdiction de la divagation des animaux | La convention agro-pastorale est appliquée | Nbre de divagations enregistrées | Les 4 quartiers | 450 | 100 | 350 | x | | | | |
| | | Construction d'une fourrière | Une fourrière est construite | Nbre de fourrières construites | Karan | 200 | 200 | | | x | | | |
| Augmenter les revenus de la population | Améliorer l'état des routes | Réparation de 63 km - Sokourani-Karan : 15 km -Karan-Bancoumana : 30 km -karan-Kéniéba : 18 km | 50 km de routes sont réparés | Nbre de km de routes réparées | -Landi -Faragué -Bafé | 75 000 | | 25 000 50 000 | x | x | x | | |
| | Satisfaire la demande des sociétaires | Financement des activités des sociétaires | La demande des sociétaires est satisfaite | Nbre de sociétaires satisfaits | Tous les quartiers | 10 000 | | 10 000 | | x | | | |
| | Créer un espace de divertissement | Construction du foyer des jeunes | Nbre de foyers des jeunes construits | Nbre de foyers des jeunes construits | Karan | 20 000 | 1 000 | 19 000 | | | x | | |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|--|--|---|--------------------|--------|-----|--------|---|---|---|---|---|
| Améliorer la qualité des aliments consommés | Améliorer le jardinage | Sensibilisation et information accrue des jardiniers par émissions radio et tenues assemblées générales | Nbre de jardiniers sensibilisés | Nbre de jardiniers informés et sensibilisés sur le jardinage | Tous les quartiers | 500 | 50 | 450 | x | x | x | x | x |
| | Informers les populations sur les aliments nutritifs | Sensibilisation et information des populations sur les aliments nutritifs par émissions radio et tenue assemblée générales | Les populations sont informées et sensibilisées sur les valeurs nutritives | Nbre de personnes sensibilisées et informées sur les aliments nutritifs | Tous les quartiers | 500 | 50 | 450 | x | x | x | x | x |
| | Améliorer l'élevage de la volaille | Création de sociétés coopérative de l'élevage de la volaille | Les sociétés coopératives de l'élevage sont créées | Nbre de coopérative créées | Tous les quartiers | 250 | 250 | | x | x | x | x | x |
| | | Formation des producteurs de volaille | Les producteurs de volaille sont formés | Nbre de producteurs de volaille formés | Karan | 1 200 | | 1 200 | x | | x | | x |
| garantir la stabilité des aliments | Améliorer les greniers traditionnels | Sensibilisation pour la construction de greniers améliorés (Emission radio) | Les greniers traditionnels sont améliorés | Nbre de greniers améliorés | Tous les quartiers | 250 | | 250 | x | x | x | x | x |
| | Augmenter la capacité de stockage des magasins | Construction de magasins d'une capacité de 20 tonnes | Les magasins d'une capacité de 20 tonnes sont construits | Nbre de magasins de 20 tonnes construits | Tous les quartiers | 20 000 | 200 | 19 800 | | x | x | x | x |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------------------|----------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------|---------|-------|--------|---------|--|---|---|---|---|
| | Traiter les stocks de céréales | Achat d'insecticides | Les stocks de céréales sont traités | Quantité de stock traité | Tous les quartiers | 240 | 240 | | | | x | x | x | x |
| | | | | | TOTAUX | 221 820 | 7 276 | 25 000 | 189 544 | | | | | |

Arrêté le présent Plan de Sécurité Alimentaire à la somme de : DEUX CENT VINGT UN MILLIONS HUIT CENT VINGT MILLE FRANCS CFA (221 820 000 F.CFA)